

COMPTE RENDU REUNION LA RÉOLE – SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

Présents à la tribune : Philippe LEFEBVRE, Marta GLIOZZI, Benjamin STEENS, Pascal MARSAULT, Patrick ARMAND.

Philippe Lefebvre : Exposé de 2 sujets à aborder :

1/ Les enfants-ados (primaires et collèges) et l'orgue :

- jeune public
- jeunes profs, comment recruter des élèves ?
- attente de témoignages

2/ Les conseils demandés très fréquemment à OEF :

- 65 dossiers déposés à la Fondation du Patrimoine (du plus petit au plus grand budget)
- aides d'état de plus en plus à la baisse d'où recherche de mécénat.

1/ Les enfants-ados (primaires et collèges) et l'orgue :

Martha Gliozzi : professeur au CRR de Brest, depuis 12 ans, sa classe accueille 23 élèves dont 12 entre 6 et 10 ans. Sa classe fait partie du département musique ancienne.

Les élèves sont inscrits sans aucune formation préalable, par le « bouche à oreilles ».

Des présentations régulières par les élèves eux-mêmes attirent de nouveaux inscrits :

- Séances « petites mains » auprès des scolaires, par le biais des « dumistes » pouvant toucher jusqu'à 300 spectateurs : les élèves jouent, parlent de leur expérience, répondent aux questions.
- Concerts éducatifs : un spectacle dédié « Orgue des Couleurs » avec orgue positif ou aux grandes orgues (ex : St Omer) ou dans une salle d'orgue (ex : CNSM). On y trouve un travail de musicien et de comédiens.
- Séances de découverte pour les maternelles : ¼ d'heure maximum par groupe de 5 ou 6 enfants. Retours de leur part avec des dessins, certains reviennent plus tard pour une demande d'inscription.

Pascal Marsault : professeur au CRR de Toulon-Provence-Méditerranée de la Communauté d'Agglomération de Toulon (12 communes-12 antennes-4000 élèves). Grand territoire avec ses avantages et ses inconvénients. L'orgue est présent de différentes façons sur ce territoire :

- Cours réguliers sur 5 sites
- 2 promenades-visites des orgues alentour ou hors agglomération
- 2 auditions par an des élèves d'orgue avec d'autres disciplines : une en décembre (concert de Noël)

Il y a en tout 60 élèves dont 25 entre 6 et 15 ans, pour 3 professeurs (2 temps complet et 1 temps partiel).

Dans cet établissement, a été mis en place depuis 2 ans, un parcours « Découverte » proposé aux enfants de 6/7 ans (CP/CE1) : durant une année, des groupes de 2/3 élèves découvrent 10 instruments différents à raison de 3 séances d'une ½ heure par instrument. Dans les 10 instruments, ni guitare, ni piano. Point important : créneau commun a été choisi le lundi à 17h45. En fin d'année, ils choisissent l'instrument de leur choix.

En début d'année, dans l'auditorium sont présentés par les professeurs, les 10 instruments à tous les enfants. L'orgue n'y est pas présent mais seulement représenté par 3 tuyaux (bois, montre, trompette et doublette). Le professeur annonçant que le plus intéressant est à venir en venant toucher un vrai orgue, les parents présents son également intéressés par la visite.

Partenariat avec 4 écoles des communes où il y a une classe : des visites de CE2/CM1 sont organisées 6/7 fois par an en matinée. Les enfants décrivent ce qu'ils voient et à partir de leurs observations, l'enseignant explique le fonctionnement général de l'orgue.

Au Temple de Sanary, une fois par an, une classe de CM1 est invitée à voir les claviers et l'intérieur de l'orgue, grâce à un écran. Pour la présentation, l'organiste utilise des thèmes de leur connaissance (ex : Harry Potter) pour capter leur attention. Tout est fait pour fidéliser les élèves et leurs parents.

Martha Gliozzi : ajoute que, partir de ce que les tous petits aiment et connaissent est essentiel. Il est important aussi de proposer du matériel pédagogique nouveau, pour des enfants qui n'ont pas encore la possibilité de lecture, par exemple utiliser de la musique graphique où ils créent eux-mêmes des histoires incroyables. On joue sur le registre, la manière de toucher, les clusters, les pieds... Cela doit être ludique.

Benjamin Steens : professeur d'orgue et de clavecin à Levallois-Perret, professeur de basse continue au CRR de Reims, il accueille tous les enfants à partir de 5 ans sans idée précise du choix du clavier. La classe est assez pleine, les procédures d'accueil des élèves sont les mêmes : classes élémentaires et collèges. Quelques élèves plus avancés de piano mais surtout de clavecin, demandent à s'initier à l'orgue.

En fin de 1^{er} cycle, ils se déterminent. Depuis quelques temps, on voit plus de jeunes enfants qui choisissent l'orgue. Au moins un concert pédagogique est organisé par saison de concert.

Les 2 premiers cycles sont bien remplis par les organistes, moins en 3^{ème} cycle. On retrouve le même phénomène en Belgique, alors que dans les années 80/90, les 3^{èmes} cycles étaient complets.

Quelques questions toutefois :

- Peu de jeunes élèves sont présents au concert d'orgue sauf s'ils sont impliqués, pourquoi ?
- Les vocations professionnelles disparaissent, pourquoi ?

Patrick Le Dauphin du Bourg : ancien conseiller musique et danse DRAC Bordeaux, il existait une dotation « Musique » et un petit volant « Milieu scolaire ». Création de conseillers « Milieu scolaire ». Actuellement, l'enveloppe « Milieu scolaire » reste très importante dans chaque DRAC malgré la diminution des budgets, et est en constante augmentation.

Il est intéressant de rencontrer les conseillers de votre région en contactant la DRAC de votre région.

Pour pouvoir intervenir en milieu scolaire, plusieurs conseils :

- avoir une qualification nécessaire
- proposer un projet pédagogique, extérieur aux établissements scolaires, sur une période de 6/9 mois de préférence partagé avec des professeurs de l'E.N.
- contacter les chefs d'établissement qui sont plus indépendants qu'avant par rapport au Rectorat

Jean-François Murjas : Valence

- Expérience avec rectorat de Grenoble depuis 10 ans : partenariat avec convention signée. Avec la direction académique de Valence, nous avons créé un « dossier pédagogique » sur l'orgue pour sensibiliser l'ensemble du corps enseignant des écoles élémentaires (les sons, la musique, la littérature...). Dans la Drôme, le problème est le manque de financement pour les classes d'orgue dans les conservatoires. Il n'y a que 10 élèves par manque d'heures de cours.
- Concerts-théâtre dans les églises : « Fifaro l'organiste », « Monsieur Rédièse et Mademoiselle Mibémol » (Jules Verne) à partir du film de Jacques Trébuta (1969)

Jean-François Christ : pessimiste sur le sujet

- les parents doivent donner l'autorisation écrite pour que leur enfant entre dans une église
- dans les élèves qui sont inscrits en classe d'orgue, combien y en a-t-il en classe d'orgue, par défaut ?
- trop peu d'élèves des conservatoires viennent au concert d'orgue.

Martha Gliozzi : avec un projet autour du Bestiaire de Poulenc, textes de Guillaume Apollinaire, nous avons pu réunir grâce au travail d'une collègue Dumiste, 45 enfants qui n'avaient jamais fait de musique. Ce travail a été donné en public dans 2 édifices religieux pleins. Nous n'avons eu que 2 refus malgré une forte proportion d'élèves de religion musulmane.

Philippe Lefebvre : quelques points qui ont retenu l'attention.

- L'action la plus porteuse est de présenter l'orgue par un enfant qui a le même âge que l'auditeur
- Il ne faut pas rester cantonné à l'orgue, mais mêler plusieurs disciplines artistiques : le théâtre, la peinture, la littérature, le patrimoine. Attacher une grande importance au projet pédagogique, avoir une approche globale de la culture.
- Pour le financement, l'approche ne peut plus être que municipale. Il faut de plus en plus s'adresser à la communauté de communes
- Les exemples donnés par nos jeunes professeurs nous laissent espérer des retombées : ils ont beaucoup d'imagination (sans utiliser le « solfège » !).

Jean-Michel Dieuaide : le phénomène d'érosion des classes d'orgue concerne toutes les disciplines des conservatoires. Par le passé, l'initiation à l'orgue se faisait hors conservatoire, maintenant, pris en charge par les professeurs d'orgue. Que se passe-t-il avant le conservatoire ?

Patrick Armand : insiste sur l'importance pour les facteurs d'orgue de participer à l'animation autour de l'instrument : visites d'atelier ou de chantier, travail en amont auprès des enseignants, pièces détachées ou orgue éclaté.

Le principe du concert est également important avec quelques points à retenir :

- plutôt entre midi et 14h pour avoir plus de monde
- choix du programme doit être adapté au public (ne doit pas faire plaisir qu'à l'interprète !) : orgue et danse, orgue et cinéma, orgue et théâtre, transcriptions...(en ayant le clergé acquis !)
- la durée du concert également ne doit pas dépasser l'heure de musique

Benjamin Steens : pour suivre sur le sujet du concert, on est encore trop dans l'attitude « on aimerait bien que le public vienne écouter » ... alors que la question « quel public voudrions-nous toucher » serait plus constructif actuellement.

2/ A quoi sont confrontées les associations ou collectivités pour mener à bien un projet ?

Monsieur le Maire de La Réole : « c'est l'histoire d'un long fleuve non tranquille ! »

La commune compte 4200 habitants.

Orgue classé monument historique.

Coût total de l'opération : 1 200 000 €

DRAC 50%

Département

Région

Mécénat : 120 000€

Volonté d'accueillir cet orgue restauré avec la rénovation de la place de l'église : 500 000€

Comment faire avec 21% de la population au chômage, 45% de la population des moins de 25 ans au chômage, et des aides baissant de plus en plus ?

Choix politique : « Porter la Culture au plus haut et pour Tous ».

Les « Amis de l'Orgue », le Festival de « Musiques Anciennes » et l'association VivaCité offrent des places gratuites aux plus nécessiteux de la ville (350 personnes). Cette démarche a fait accepter l'orgue. Les Réolais ont accueilli LEUR orgue.

Un travail a été fait auprès des scolaires avec l'aménagement du temps scolaire.

La ville souhaitait créer une classe d'orgue mais la compétence appartient à la Communauté de Communes avec une école de musique inter-communale.

Le souhait de la municipalité a été de démocratiser cet orgue.

Il y a une recherche de programmation originale et atypique, avec le souhait de faire vivre le patrimoine (techno, mapping-vidéo).

Brasser le plus la population pour que toute la population puisse vivre ensemble.

Philippe Lefebvre: depuis la création d'OEF, il y a un accroissement des demandes de conseils, avec plusieurs cas d'orgues « abandonnés », de la part d'association, de paroisse et clergé ou de collectivités locales.

OEF s'est toujours déplacé pour mieux cerner le sujet.

La première demande est « comment fait-on ? » puis « comment trouver le financement ? »

Le conseil principal est de présenter avec un contact direct (préférable au courrier), une demande construite aux élus : projet de remise en état, projet d'utilisation, projet pédagogique, artistique, culturel et social.

Cela n'est pas toujours réalisable, mais il faut chercher à fédérer pour aboutir.

Les communes ne se désengagent pas toutes.

Par exemple, il est préférable d'arriver auprès des élus avec « On a cette somme » plutôt que « On veut cette somme ».

Pour le côté finances :

La plupart des demandes sont entre 150 000 et 300 000€.

Si la commune arrive à financer 20%, cela peut aboutir, avec une grande équipe dans l'association pour tenir la longueur, un projet pouvant prendre des années.

On peut utiliser les reçus fiscaux pour attirer des donateurs (prendre rdv avec les services fiscaux).

On peut passer par la Fondation du Patrimoine qui est très présente en France (actuellement 65 projets soutenus).

Patrick Armand :

Le financement participatif (crowdfunding) peut être utilisé en complément mais cela a ses dangers.

A prévoir sur une période très courte.

Xavier Lebrun :

La création d'un fond de dotations peut être aussi une piste, il suffit d'être 3 pour la création.

Exemple de l'orgue de Fresnes.

Il s'agit d'un dépôt de dons au Crédit Mutuel pour payer le facteur d'orgue. Au fil des concerts, les dépôts sont remboursés à ceux qui ont avancé l'argent.

Philippe Lefebvre :

Un projet soutenu par la FdP ne peut pas faire de financement participatif.

Pour le mécénat, on peut avoir 2 types : mécénat populaire ou d'entreprise, avec une déduction de niveau différent.

La FdP met à disposition ses outils, mais il appartient au maître d'ouvrage de trouver les mécènes.

Il faut bien suivre les services fiscaux pour avoir l'autorisation de faire des reçus.

Orgues classés : cela marche aussi avec la FdP depuis quelques temps alors qu'au départ, cette fondation a été créée pour les objets non classés.

Lorsqu'un projet est porté par la Fondation du Patrimoine et que l'association a l'autorisation d'éditer des reçus fiscaux, elle peut récolter de son côté des dons, sauf si la FdP exige l'exclusivité.

Plus on collecte par l'association, plus la FdP peut donner sur le fond commun.